

REGLEMENT PARTICULIER POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE FIM DE TRIAL INDOOR 2010

PUBLICATION

Le club 100emocions Esport Club et la société de promotion 100 Emocions S.L. organisent la dernière manche du Championnat du Monde FIM de Trial Indoor, au nom de la Real Federación Motociclistica Española (RFME). La manifestation se déroulera conformément au Code Sportif de la FIM, à ses Annexes, au présent Règlement Particulier, ainsi qu'à tout autre instruction finale, approuvée par l'Arbitre. La manifestation doit respecter le Code de l'Environnement de la FIM.

La manifestation aura lieu le 27/03/10 à la Palma Arena, à Palma de Mallorca, Espagne.

No IMN : 303/07

ACCES

Aéroport le plus proche : Aeroport de St Joan
Autoroute : Via de Cintura Sortie :5A
Route nationale : Española
ville la plus proche : 12 à km : _____

Adresse du Palais des Sports :

Nom : Velodromo Palma Arena
Adresse : c/ Uruguay, S/N
N° tél. : 971-775570
N° fax : 971-775571
E-mail : fbm@fbmotos.org

Organisateur :

Nom (Club) : 100 Emocions Esport Club _____
Adresse : Alba, 9 07458 Can Picafort-Mallorca
N° tél. : 619 263 288
N° fax : 971 775 571
E-mail : tgelabert@100emocions.com

Promoteur de la manifestation :

Nom (Promoteur) : 100 Emocions
Adresse : Alba, 9 07458 Can Picafort - Mallorca
N° tél. : 619 263 288
N° fax : 971 775 571
E-mail : tgelabert@100emocions.com

1. ENGAGEMENTS

Les inscriptions pour tout le Championnat ou pour une manifestation doivent être rédigées sur le formulaire d'engagement officiel qui doit être retourné au Secrétariat de la CTR, au siège de la FIM. Les inscriptions doivent être reçues avant le 12-03-2010. Tous les coureurs doivent faire approuver leur bulletin d'engagement par leur fédération.

Le nombre de coureurs admis à participer à la qualification est de 8 parmi lesquels les 8 coureurs fixes du championnat.

2. CONTROLE TECHNIQUE ET ENREGISTREMENT

Les contrôles administratif et technique auront lieu le 27-03-2010 entre 15h30 et 16h00.

Chaque machine doit être conforme aux dispositions de l'Art. 057.9.1 du Règlement Trial FIM.

Lors du contrôle technique, le coureur devra présenter sa licence FIM Championnat du Monde de Trial de coureur valide, ainsi que son casque.

3. SPONSORS

Sponsor titre du Championnat : SPEA

Sponsors de la manifestation : Ibatur, Consell de Mallorca, Ayuntamiento de Palma, Conselleria d' Esports, Pastor, Cola-Cola, Sa Nostra , Tryp Bosque

4. ORDRE DE DEPART

Les heures et l'ordre de départ seront établis conformément à l'Art. 057.8.3. et aux dispositions ci-dessous :

Le premier coureur pour la qualification partira à : 18h00

Le premier coureur pour le Trial partira à : 21h00

Ordre de départ pour la qualification conformément à l'Art. 057.8.3.1.

Ordre de départ pour le Trial conformément à l'Art. 057.8.3.2.

5. PARCOURS

Pour la qualification, il y aura sections 4 sections normales.

Pour le Trial, il y aura 7 sections normales et 1 section à double tracé.

6. TEMPS ALLOUE

Qualification : le temps alloué à chaque coureur sera de 6 minutes.

La pénalisation de temps sera de 1 point par tranche entamée de 30 secondes, au-delà du temps autorisé.

Trial : le temps alloué à chaque coureur sera défini avec l'Arbitre.

La pénalisation de temps sera de 1 point par tranche entamée de 30 secondes, au-delà du temps autorisé.

7. QUALIFICATION POUR LE TRIAL

Le format de la qualification sera un coureur après l'autre franchissant toutes les sections.

Les 8 meilleurs coureurs de la qualification participeront au Trial.

8. ASSISTANCE TECHNIQUE

En cas d'incident technique, les coureurs doivent utiliser immédiatement leur seconde machine. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé pour le changement de machine (Art. 057.9.4).

9. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

Qualification : Les coureurs concernés par un ex aequo lors de la qualification devront franchir une section définie pendant la réunion d'information.

Trial : le départage des ex aequo se fera suivant les dispositions de l'Art 057.14.2.

10. RESULTATS

Le classement sera établi en conformité avec l'Art. 057.12.

11. PRIX

Des Trophées seront décernés aux 3 premiers coureurs, sur le podium. Le paiement des récompenses financières se fera conformément à l'Art. 057.15.2.

12. VISITE DES SECTIONS ET REUNION D'INFORMATIONS

La visite des sections aura lieu 4 heures avant le début de la manifestation et sera immédiatement suivie de la réunion d'informations.

13. OFFICIELS

<i>Arbitre :</i>	<i>Anders Minken</i>	<i>Licence FIM No : 4883</i>
<i>Directeur de Course :</i>	<i>Salvador Cabana</i>	<i>Licence FIM No : 4257</i>
<i>Régisseur CTR :</i>	<i>David Willoughby</i>	<i>Licence FIM No : 3902</i>
<i>Commissaire Environnement :</i>	<i>Josep Masnou</i>	<i>Licence FIM No : 5052</i>
<i>Commissaire Technique :</i>	<i>Sebastian Crespi</i>	<i>Licence No : 532016 ____</i>
<i>Commissaire de Sections :</i>	<i>Joan Torres Gibert</i>	<i>Licence No : tbc _</i>
<i>Chronométrateur :</i>	<i>Miguel Gari Horrach</i>	<i>Licence No : 532018 _</i>